

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 JUIN 2014

Présents : Dominique BALDASSARI, Muriel MULLER, Pierre REYNAUD, Pierre-Yves REYNAUD, Françoise SAMUEL, Jérôme SAMUEL, Serge SAMUEL, Carole SHELLSHEAR, Jean SCHÜLER,

Absente excusée : Sophie BOGDANOVIC,

Arrive plus tard : Sybille HERICOTTE,

Madame le Maire ouvre la séance à 20h40.

Election du secrétaire de séance : Pierre-Yves REYNAUD, à l'unanimité des membres présents.

Préparation de l'élection sénatoriale : (Carole SHELLSHEAR, ressortissante anglaise, ne peut prendre part au vote), donc 8 électeurs,

- Désignation du titulaire par vote à bulletin secret, Madame le Maire est candidate ; Muriel MULLER, élue avec 8 voix pour,

- Désignation des 3 suppléants par vote à bulletin secret, Madame le Maire propose ses 3 adjoints dans l'ordre :

Jean SCHÜLER, élu avec 8 voix,

Dominique BALDASSARI, élue avec 7 voix,

Jérôme SAMUEL, élu avec 8 voix.

Convention avec la CCIB, pour le cycle natation de l'école de Trescléoux :

La CCIB fait l'avance de trésorerie et refacture partiellement leur part à chaque commune. Prendre une délibération pour autoriser le Maire à signer la convention. 9 votes pour.

Arrivée de Sybille HERICOTTE

Contrat Unique d'Insertion (CUI) et contrat de travail :

Afin de remplacer un agent communal placé en longue maladie il convient de recruter une personne pour effectuer différents travaux communaux ainsi que pour assurer l'entretien de la station d'épuration.

Depuis déjà trois mois, Mr MOLLAR Philippe, par l'intermédiaire de l'AI, travaille pour la commune de Trescléoux et donne toute satisfaction. Ce dernier peut bénéficier d'un contrat aidé CUI pour une durée de 24 mois avec une prise en charge par l'Etat à hauteur de 90 % sur 20 heures.

Mme le Maire propose un emploi à temps plein de 35h (20 heures prises en charge par l'Etat et 15 heures à la charge de la commune) et de signer avec Mr MOLLAR Philippe un contrat de travail pour une durée de six mois renouvelable. 10 votes pour.

Réforme des rythmes scolaires :

La réponse de l'inspecteur d'académie reçue ce jour est favorable à l'aménagement des rythmes scolaires tel que présenté ci-dessous :

	Cours matin	Pause Méridienne	Temps périscolaire	Cours après-midi
Lundi	8h45 – 11h45	11h45 – 13h15	13h15 – 14h00	14h00 – 16h15
Mardi	8h45 – 11h45	11h45 – 13h15	13h15 – 14h00	14h00 – 16h15
Mercredi	8h45 – 11h45			
Jeudi	8h45 – 11h45	11h45 – 13h15	13h15 – 14h00	14h00 – 16h15
Vendredi	8h45 – 11h45	11h45 – 13h15	13h15 – 14h00	14h00 – 16h15

Pour la ½ journée supplémentaire de classe, le mercredi matin a été privilégié au samedi matin (exemple : famille recomposée, avec garde alternée).

Activités proposées (bibliothèque, jeux de société à partager avec l'école d'Eyguians, jeux mis à disposition par la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), activité chant et piano, etc...) prise en charge par les 2 agents titulaires de la commune de Trescléoux, avec une augmentation de 3 heures de travail par semaine pour l'agent à temps partiel.

Une réunion regroupant les maires de Lagrand, d'Eyguians, Trescléoux et les parents d'élèves est envisagée le 30 juin 2014 à 18h30 à la MPT de LAGRAND, pour présenter ce projet. 10 votes pour.

Questions diverses :

- ❖ Proposition de motion faite par l'Association des Maires Ruraux, pour le soutien aux Conseils Généraux, ceux-ci appelés à disparaître en 2020, maintien des services de proximité du CG, etc. 10 votes pour.
- ❖ Proposition de motion faite par l'Association des Maires de France, contre la baisse massive des dotations de l'Etat. 10 votes pour.
- ❖ Proposition d'élaborer un bulletin municipal trimestriel, en commission.
- ❖ Compte rendu de la commission jeunes du 10 juin 2014
- ❖ Fête de l'école jeudi 26 juin à 18 heures (annulée)
- ❖ Prévoir l'achat de décorations de Noël électriques pour accrocher aux lampadaires, entrée et sortie du village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.